

5 IMMATRICULATION D'UNE S.A.R.L. OU E.U.R.L

Imprimés à utiliser : M0 – TNS (pour le gérant majoritaire)

5.1 POUR LE GERANT

- ❑ 1 attestation sur l'honneur de non-condamnation de moins de 3 mois mentionnant la filiation et signée en original
- ❑ 1 justificatif d'état civil

Pour les français :

Copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport **OU** extrait de naissance.

Pour les naturalisés :

L'ampliation du décret de naturalisation **OU** le Journal Officiel publiant le décret.

Pour les étrangers :

Copie recto-verso de la carte de résident de 10 ans **OU** copie recto-verso du titre de séjour et de la carte de commerçant étranger.

- ❑ 1 attestation de l'information donnée au conjoint commun en biens

5.2 POUR LE FONDS

5.2.1 SI CREATION :

- ❑ 1 copie du bail **OU** 1 attestation de domiciliation accompagnée d'une copie de la Taxe Foncière ou d'une quittance de loyer ou d'EDF **OU** 1 copie du contrat de domiciliation **OU** 1 titre de propriété.
- ❑ 1 journal d'annonces légales publiant la création **OU** l'attestation de parution avec le texte et la date de l'annonce

5.2.2 SI ACHAT :

- ❑ 1 copie de l'acte d'achat enregistré
- ❑ 1 copie du Journal d'Annonces Légales publiant la vente **OU** l'attestation de parution avec le texte et la date de l'annonce

5.2.3 SI LOCATION GERANCE :

- ❑ 1 copie du contrat de location gérance
- ❑ 1 copie du Journal d'Annonces Légales publiant la location gérance **OU** l'attestation de parution avec le texte et la date de l'annonce

5.2.4 ACQUISITION PAR APPORT :

- ❑ 1 exemplaire du rapport du Commissaire aux apports,
- ❑ 1 exemplaire du journal d'annonces légales,
- ❑ 1 exemplaire de l'acte d'apport.
- ❑ 1 copie du Journal d'Annonces Légales publiant l'acquisition **OU** l'attestation de parution avec le texte et la date de l'annonce

5.3 POUR LA SOCIETE

- ❑ 1 statut signé par tous les actionnaires timbrés et enregistrés au Centre des Impôts (originaux)
- ❑ 1 P.V. nommant le gérant si non désigné dans les statuts (originaux et signés à la même date que les statuts)
- ❑ 1 attestation de dépôts de fonds (originaux)
- ❑ 1 copie du Journal d'Annonces Légales publiant la constitution **OU** l'attestation de parution avec le texte et la date de l'annonce
- ❑ 1 copie de l'attestation provisoire de marchand ambulant (si commerçant non sédentaire)
- ❑ 1 copie de la pièce d'activité réglementée (licence – diplôme etc...)
- ❑ 1 pouvoir si ce n'est pas le représentant légal de l'entreprise qui accomplit les formalités

5.4 POUR L'ACTIVITE SI REGLEMENTEE

- ❑ 1 attestation provisoire délivrée par la préfecture en cas de commerce non sédentaire
- ❑ 1 copie du diplôme pour les pharmaciens
- ❑ 1 licence IV pour les bars avec permis d'exploitation délivré par la CPIH (Confédération Professionnelle des Indépendants de l'hôtellerie 1 rue Docteur Fréry CS 50199 90000 BELFORT – tél. : 03 84 28 54 54)
- ❑ 1 licence transport pour les tous les transporteurs (y compris petits colis)
- ❑ 1 carte d'agent immobilier délivrée par la préfecture
- ❑ 1 autorisation délivrée par la préfecture pour les activités de gardiennage et de détective privé
- ❑ 1 licence pour les agences de voyages

5.5 SOCIAL

- ❑ Si il y a lieu, l'attestation de dépôt du dossier de demande d'exonération de charges sociales liée à la création d'entreprise.

5.6 PAIEMENTS

- ❑ 1 paiement par chèque à l'ordre du Greffe du Tribunal de commerce :

Création :83€96

Achat :235€82

Location Gérance :235€82

Acquisition par apport :235€82

- ❑ **Frais Chambre de Commerce et d'Industrie :.....60€**
 - Mandataire :.....40€